



Rapport d'activités 2010 du GRBV

Assemblée Générale

L'AG a eu lieu le 10 juin et a accueilli 50 membres.
A cette date, l'association se composait de 142 membres.

Après avoir adopté le procès-verbal de l'AG de 2009, approuvé les comptes de l'association et renouvelé le comité, les participants ont pris connaissance des dossiers suivis par le GRBV durant l'année écoulée :

- a) DECFO-SYSREM
- b) Vie associative
- c) Formation AID
- d) Bibliothèque municipale de Lausanne
- e) Projet de migration des bibliothèques scolaires sur Virtua et dans RERO

Comité

Démissions 2010 :
Pierre-Alain Beffa, Nicolas Blanc, Martine Bovet, Camille Dubois, Françoise Schilt et Olivier Simioni

Elections 2010 :
Tania Dutoit et Muriel Lagrive.

Composition du Comité dès juin 2010 :

- | | |
|--|---|
| - Catherine Comte (Bibliothèque scolaire du Pays d'Enhaut) | <i>Bibliothèques scolaires</i> |
| - Pascale Engler (Bibliothèque municipale de Lausanne) | <i>Formation AID, site Web</i> |
| - Muriel Lagrive (BCU) | <i>Syndicats, formation AID</i> |
| - Fabienne Rosé Longchamp (IMD) | <i>Membres, caisse, courrier</i> |
| - Tania Zuber-Dutoit (HEIG-VD) | <i>Relations avec les associations professionnelles</i> |

Le comité s'est réuni à cinq reprises et communique par courrier électronique entre les séances.

Finances

Au 31 décembre 2010, la fortune du GRBV se monte à 6'256.15 francs.
Le montant des recettes est de 5'656.80 francs et le total des dépenses de 6'717.95 francs.
Le résultat pour l'exercice 2010 est donc négatif (-1061.15 francs).

Ce résultat est essentiellement dû à l'augmentation des cotisations à SUD. Le GRBV a dû s'acquitter d'un versement de 25.- par membre pour l'affiliation de base contre 20.- les années précédentes et de 15.- par membre pour la protection juridique contre 11.- jusqu'alors.

Ce qui présente une augmentation de 9.- par membre (excepté les membres retraités qui ne cotisent pas à SUD), soit 1'233.- au total.

Une trentaine de membres n'ont pas payé leur cotisation 2010.

Soirée récréative

La soirée récréative annuelle a eu lieu le mercredi 1^{er} décembre 2010 au Mudac à Lausanne.

La soirée a débuté à 18h15 avec les visites conjointes de la bibliothèque, menée par la bibliothécaire, Mme Christiane Mercier, et du musée avec son espace "Les plus beaux livres suisses 2009" et son exposition "Face au mur. Papiers peints contemporains", guidée par la commissaire d'exposition.

La soirée s'est poursuivie par un repas à la brasserie "Le Vaudois", à la Place de la Riponne. A cause des mauvaises conditions météorologiques (neige !), de nombreuses personnes n'ont malheureusement pas pu se déplacer.

Nous étions tout de même 12 personnes pour la visite et 15 personnes au souper.

Représentations et relations publiques

Le GRBV a été représenté dans les séances, soirées et assemblées suivantes :

- lundi 4 janvier, information aux bibliothécaires scolaires du secondaire inférieur et du secondaire supérieur à propos de l'affaire RERO, au Gymnase de Beaulieu à Lausanne, à l'initiative du GRBV ;
- jeudi 28 janvier, rencontre avec Y. Estermann et C. Schaad (nouvelle secrétaire générale de BIS) pour une prise de contact de BIS avec les associations romandes, à Lausanne
- samedi 11 septembre, attribution du Prix romand de bibliothéconomie, Lausanne
- samedi 11 septembre, réunion des associations romandes, Lausanne
- jeudi 4 novembre, séance de la Commission romande de formation professionnelle, Genève
- vendredi 5 novembre, sortie récréative annuelle de l'AAID, au CIRA à Lausanne
- samedi 11 décembre, réunion des associations romandes, Lausanne

Note :

En 2010, le "Beirat" (conseil consultatif) de la BIS a eu lieu le jeudi 4 mars mais le GRBV n'a pas été représenté.

Nouvelles des divers secteurs présents au GRBV

Projet RERO

Fin décembre 2009, certaines bibliothécaires scolaires apprennent que la DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire) souhaite intégrer le catalogue de toutes les bibliothèques scolaires dans RERO. « Certaines », car l'information a été transmise aux directeurs-trices d'établissements, qui ne l'ont pas tous communiquée aux bibliothécaires. Plusieurs actions ont été entreprises suite à ce manque de communication:

- travail de comparaison et listage des avantages et inconvénients de Virtua
- réunions avec un député pour une interpellation au conseil des états
- articles dans les journaux
- rencontres avec les syndicats pour des conseils
- lettre à Mme Lyon et rencontre avec cette dernière

Grâce à ces actions, menées en partie par le comité du GRBV, les bibliothécaires concernées par ce projet ont été conviées à deux séances d'informations, organisées par le Comité de pilotage du Projet d'intégration dans RERO des catalogues des bibliothèques de la DGEO du Canton de Vaud. Ainsi la communication a pu être rétablie.

Projet Decfo-Sysrem

La revérification des fiches-métier des bibliothécaires par un groupe de travail, composé de professionnels et de représentants du Service du personnel du Canton de Vaud en automne 2009, a été validé par le Conseil d'Etat en été 2010. Grâce au travail de longue haleine de PA Beffa, des résultats sont enfin visibles puisque les bibliothécaires scolaires sont passés de la classe 7 à la classe 8, même si le salaire rétroactif n'avait toujours pas été versé aux bibliothécaires à la fin décembre 2010.

Ce passage a pu être possible grâce à la création d'une fiche de fonction spécifique pour les bibliothécaires scolaires, défendue devant le groupe de travail par Messieurs Pierre-Alain Beffa (Gymnase de Beaulieu) et Patrick Monbaron (doyen du Gymnase de la Cité) et Mmes Véronique Avellan (Bibliothèque-Médiathèque de la HEP) et Tania Zuber-Dutoit (HEIG-VD). Les bibliothécaires scolaires sont maintenant "colloqués" dans la nouvelle fiche, n°6206 "Bibliothécaire-documentaliste scolaire" qui vient compléter l'éventail de fiches déjà disponibles dans notre métier, à savoir :

- n°6208 : Bibliothécaire-documentaliste
- n°6207 : Bibliothécaire-documentaliste assistant
- n°6210 : Bibliothécaire-documentaliste scientifique

Les recours auprès de la commission de recours tripartite (3 personnes pour les syndicats, 3 pour l'employeur et 1 président) ont commencés à être traités. Des séances d'information ont eu lieu auprès de SUD. D'autres cas isolés de reclassement ont été résolus également."

Le comité, mars 2011